

LES SERRES ROYALES DE LAEKEN DEVIENNENT PLUS VERTES

Publié le 11 mai 2021



par Christian Du Brulle

La plus ancienne date de 1876. Il s'agit de la serre dite du Jardin d'hiver. Elle a été construite en deux ans par l'architecte Alphonse Balat, à la demande du Roi Léopold II.

Avec ses palmiers, ses fougères arborescentes et ses « oiseaux de Paradis » (en réalité des Strelitzias, une plante tropicale aux fleurs colorées rappelant des oiseaux chamarrés en plein vol), c'est, sans aucun doute, la serre la plus impressionnante du Domaine royal de Laeken. C'est également une des quelques grandes structures d'acier et de verre que les visiteurs pourront découvrir dans les prochaines semaines, lors de la [traditionnelle ouverture des lieux au public \(du 13 mai au 6 juin\)](#).



Oiseaux de Paradis © Christian Du Brulle

Nouvelles perspectives sur le Domaine royal

« La découverte de ce patrimoine attire chaque année une foule nombreuse », indique Michel Dekens, le régisseur du Domaine. « Cette année, le circuit de visite traditionnel a cependant été remplacé par une promenade mixte, afin de pouvoir garantir une certaine distance entre les visiteurs, règles sanitaires obligent. »

La balade se déroule sur deux kilomètres, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des serres, dont une grande partie dans le parc du Domaine royal. De quoi découvrir le site sous de nouvelles perspectives. Et d'apprécier la vue sur les serres avec un recul inhabituel tout en découvrant le relief vallonné du parc qui descend vers la ville.

Cette promenade permet également aux visiteurs de découvrir des éléments architecturaux qui ornent les jardins, tels que les ruines d'un temple au bord d'un des étangs, la roseraie en arc de cercle et l'atelier de la Reine Elisabeth.



Coupoles du Jardin d'Hiver © Christian Du Brulle



Exemple de végétaux du Jardin d'Hiver
© Christian Du Brulle



Détail de l'architecture des serres de Laeken
© Christian Du Brulle

Un réseau de chaleur alimenté par l'incinérateur bruxellois

Place ensuite à la découverte des grandes serres: la Serre de l'Embarcadère, la Serre du Congo, le Jardin d'hiver en forme de coupole et, enfin, l'Orangerie dans laquelle les [orangers](#), les lauriers et les camélias hivernent.

Depuis quelques semaines, ces bâtiments âgés de presque un siècle et demi ont vu leur système de chauffage propulsé aux standards du 21^e siècle. Grâce à l'installation souterraine de plus de 4,5 kilomètres de tuyaux, le site a, en effet, été relié à l'incinérateur de déchets de Neder-Over-

Heembeek.

Ce nouveau réseau de chaleur, basé sur la récupération de l'énergie résiduelle issue de l'incinérateur bruxellois d'ordures ménagères, devrait permettre de réduire la consommation d'énergie fossile du domaine de quelque 90%. Au final, avec cette installation, dont la durée de vie minimale est de 25 ans, les émissions de CO₂ du Domaine royal de Laeken devraient diminuer d'environ 2.300 tonnes par an.

Récupération des eaux de ruissellement

Une autre préoccupation environnementale du Domaine remonte à Balat, l'architecte des serres. Dès 1884, ce dernier s'était préoccupé des ressources en eaux pour les végétaux qui allaient prendre place dans les serres qu'il faisait sortir de terre dans le haut du Domaine.

C'est dans ce cadre qu'il conçut la mise en place d'un étang le long de l'Avenue du Parc Royal, dans le haut du domaine. Il s'agit d'un réservoir pour l'eau des sources situées du côté sud du site et pour l'eau de ruissellement captée par les étangs inférieurs, qui sont reliés entre eux. L'un d'eux, l'étang des Carpes, approvisionne en eau la machine hydraulique voisine. L'eau est ensuite pompée vers le haut via des tuyaux en fonte. La canalisation compte plusieurs ramifications qui alimentent les serres en eau et, en fonction de leur niveau, également une partie du château. Alphonse Balat assimilait ce bassin haut à un « château d'eau », comme en témoignent d'anciens plans.

La Serre du Congo abrite une végétation... subtropicale

Construite en 1886-1888 sur base des plans de l'architecte Alphonse Balat, la Serre du Congo est un bâtiment carré de 30 mètres de côté couronné d'une grande coupole octogonale, doublée de quatre petites coupoles carrées.



Serre du Congo © Christian Du Brulle

À l'origine, le Roi voulait y héberger des plantes et des arbres tropicaux du bassin du Congo. Résistant mal au manque de lumière et de chaleur en hiver, cette végétation a finalement été remplacée par une végétation subtropicale. Elle abrite actuellement différents types de grands palmiers (d'Australie, de Chine, de Californie), des fougères arborescentes, des dragonniers, des caoutchoucs et des fougères. « Le sol est couvert de sélaginelles jaunes et vertes », précise Michel Dekens, le régisseur. Qui pointe aussi la qualité du travail des jardiniers du Domaine. Ils sont 38 en tout, dont 15 spécialement affectés aux Serres, les autres travaillant principalement à l'entretien du parc.

Leur travail se remarque aussi dans le Jardin d'hiver. Cette serre est également appelée la « Grande Rotonde ». Elle se compose effectivement d'une rotonde centrale et d'une galerie périphérique. La

coupole de verre repose sur une charpente métallique richement ornée d'arabesques (Balat eut comme élève un certain Victor Horta...) composée de 36 arbalétriers, portée à l'extérieur par des arcs-boutants surplombant la galerie, et à l'intérieur par des colonnes doriques en pierre disposées en cercle. Le lanternon de la coupole est coiffé d'une couronne... royale, bien entendu.



Coupole octogonale de la Serre du Congo © Christian Du Brulle